



**Commission
Scolaire
DES LAURENTIDES**

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE BUDGET 2020-2021

AVIS EST DONNÉ que, conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur général de la Commission scolaire des Laurentides adoptera le budget 2020-2021 lors de sa séance décisionnelle (en lieu et place du conseil des commissaires) du mercredi 10 juin 2020.

La séance privée aura lieu au Centre administratif de la Commission scolaire, au 13 rue Saint-Antoine, Sainte-Agathe-des-Monts à 15h00.

Les faits saillants du projet de budget 2020-2021 seront disponibles sur demande à compter du 14 juin 2020 à l'adresse courriel sg@cslaurentides.qc.ca.

Toute personne qui souhaite formuler des commentaires à ce sujet peut le faire par courriel à sg@cslaurentides.qc.ca avant le 22 juin 2020.

DONNÉ à Sainte-Agathe-des-Monts, ce 26ième jour du mois de mai 2020.

RÉJEAN CLOUTIER, CPA, CA
Directeur du Service des ressources financières